

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 4 août 2015 portant dissolution de la brigade territoriale de Galan et modification corrélative des circonscriptions de celles de Castelnau-Magnoac et de Trie-sur-Baïse (Hautes-Pyrénées)

NOR : INTJ1516488A

Le ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense;
Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15 et R. 15-22 à R. 15-26;
Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête:

Article 1^{er}

La brigade territoriale de Galan (Hautes-Pyrénées) est dissoute à compter du 1^{er} septembre 2015. Corrélativement, les circonscriptions des brigades territoriales de Castelnau-Magnoac et de Trie-sur-Baïse (Hautes-Pyrénées) sont modifiées, à la même date, dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Les officiers, gradés et gendarmes des brigades territoriales de Castelnau-Magnoac et de Trie-sur-Baïse exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1^o) du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 4 août 2015.

Pour le ministre et par délégation :
*Le général, adjoint au directeur
des opérations et de l'emploi,*
P. LE MOUËL

ANNEXE

BRIGADE TERRITORIALE	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
Galan	Bonrepos Castelbajac Galan Galez Houeydets Libaros Montastruc Recurt Sabarros Sentous Tournous-Devant	(dissolution)
Castelnau-Magnoac	Aries-Espéran Arné Barthe Bazordan Betbèze Betpouy Campuzan Castelnau-Magnoac Casterets Caubous Cizos Devèze Gaussan Guizerix Hachan Lalanne Laran Larroque Lassales Monléon-Magnoac Monlong Organ Peyret-Saint-André Pouy Puntous Sariac-Magnoac Thermes-Magnoac Vieuzos Villemur	Aries-Espéran Arné Barthe Bazordan Betbèze Betpouy Campuzan Castelnau-Magnoac Casterets Caubous Cizos Devèze Galez Gaussan Guizerix Hachan Lalanne Laran Larroque Lassales Monléon-Magnoac Monlong Organ Peyret-Saint-André Pouy Puntous Recurt Sabarros Sariac-Magnoac Thermes-Magnoac Tournous-Devant Vieuzos Villemur
Trie-sur-Baise	Antin Bernadets-Debat Bonfont Bugard Estampures Fontrailles Fréchède Lalanne-Trie Lamarque-Rustaing Lapeyre Lubret-Saint-Luc Luby-Betmont Lustar Mazerolles Osmets Puydarrieux Sadournin Sère-Rustaing Tournous-Darré Trie-sur-Baise Vidou Villembits	Antin Bernadets-Debat Bonfont Bonrepos Bugard Castelbajac Estampures Fontrailles Fréchède Galan Houeydets Lalanne-Trie Lamarque-Rustaing Lapeyre Libaros Lubret-Saint-Luc Luby-Betmont Lustar Mazerolles Montastruc Osmets Puydarrieux Sadournin Sentous Sère-Rustaing Tournous-Darré Trie-sur-Baise Vidou Villembits